



Hussigny Godbrange

Mairie 1, rue Maréchal Foch 54590

T. 03 82 44 40 16

E-mail : mairiedehussigny@orange.fr

COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2026

Etaient présents : M. CAMELLE, Maire- Mme SOLIDA -M.MANOCCHI -
Mme SUJKOWSKI - M. LECLERC G. - Mme MOCQUARD-M. DUMONT,
Adjoints
M. RUGGIERI - Mme MONTI- M. MORANDA- Mme TOMASINI- M. ATHMANI -
M. ARNOULD- Mme LAKHBAT-Mme IORIO PERLOTTI- Mme BRUSCO-
Mme LEROUL- M. LECLERC F. -M. LAVANDIER- M. BARUTELLO- Mme KALLA.

Absents représentés :

M. PIERMANTIER qui donne procuration à Mme SOLIDA.
Mme SARTINI qui donne procuration à Mme MOCQUARD.
M. RUBEO-LISA qui donne procuration à M. CAMELLE.
Mme MAREK qui donne procuration à M. LAVANDIER.
Mme FERRE qui donne procuration à M.MANOCCHI.
M. ARNAUDO qui donne procuration à M. DUMONT.

Secrétaire : Mme IORIO PERLOTTI.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DESIGNER M. Laurent CAMELLE comme délégué à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, instituée par la Communauté d'Agglomération du Grand Longwy.
 - ADOPTER le règlement intérieur du Conseil Municipal.
 - DONNER mandat à l'Office National des Forêts pour procéder, en son nom et pour son compte en tant que collectivité propriétaire, à l'établissement et à l'émission des factures relatives aux ventes de bois issues de la forêt communale réalisées en application de l'article L. 214-6 du code forestier (ventes simples).
- APPROUVE les termes de la convention de mandat de facturation.
AUTORISE Monsieur le Maire à la signer.

-APPROUVE l'avenant prolongeant jusqu'au 31 décembre 2026 la convention de partenariat pour la mission d'assistance au référent déontologue des élus.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit avenant avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Meurthe-et-Moselle.

- APPROUVE le marché de service passé entre la Commune de Hussigny-Godbrange et la société IDEX ENERGIES pour l'exploitation des installations thermiques et aérauliques des bâtiments communaux aux conditions financières suivantes :

- P1 : Fourniture d'énergie :111 682,56 € HT /an
 - P2 : Prestations de maintenance : 27 239,10 € HT/an
 - P3 : Gros entretien & renouvellement :.. 29 079,64 HT/an
- Soit un montant annuel de 168 001,30 € HT/an

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit contrat.

- APPROUVE l'avenant n°8 au marché d'exploitation des installations thermiques et aérauliques des bâtiments communaux passé entre la Commune de Hussigny-Godbrange et la société DALKIA, afin de régulariser le dispositif des Certificats de Production Biogaz.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit avenant.

-DECIDE de renouveler le droit de chasse en forêt communale, accordé à l'Association de Chasse Agréée (A.C.C.A.) de Hussigny-Godbrange pour une période de six ans aux tarifs suivants :

- Lots 1 et 2 : 2 000 € par an - prix forfaitaire fixe
- Lots 3 et 4 : 4 000 € par an – prix forfaitaire fixe

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le bail de chasse avec l'ACCA de Hussigny-Godbrange.

-DECIDE de renouveler à l'ACCA de Hussigny-Godbrange, représenté par son Président, Monsieur CAMELLE Denis – Adjudicataire du droit de chasse, les concessions d'occupation de terrain pour le maintien des baraques de chasse, occupant une superficie de 24 m² au « Bois Le Moine » et de 36 m² au « Bois de Godbrange ».

Ces concessions sont accordées à titre gratuit pour la durée du bail soit du 1^{er} juillet 2026 au 30 juin 2032.

- DECIDE d'instituer la Taxe sur la vacance des locaux d'habitation,
CHARGE Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

-VOTE (M. LECLERC F. ne prend pas part au vote pour l'OMS, et M. ARNOULD G. pour l'Aurore Basket) les subventions ci-après, compte-tenu des acomptes déjà attribués en février 2026,

dont des subventions exceptionnelles de :

- 1 300 euros au C.S.G. pour les titres de Championnat obtenus par les équipes.
- 500 euros à Vibra'son pour l'organisation des Apéro concerts.
- 500 euros à l'Office Municipal des Sports pour le match caritatif Chanter le foot.

- 1 000 euros à l'Amicale du personnel communal de Haucourt-Moulaine pour l'organisation du Parcours Rose.

BENEFICIAIRES	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
Amicale de Danse	800
Aurore Basket	6 400
CAH Judo	2 900
CAPHG	1 300
Club Sportif de Godbrange – CSG-	9 900
Club Sportif de Pétanque	900
Ring JC Bouttier	1 900
A.H.I.	1 500
ACCA	800
Sté Communale de Pêche	800
Amicale Retraités & Pers. Agées	1 750
Body Form'	330
Harmonie Municipale	7 000
La Cigale & la Fourmi	800
Les Jeunes Pousses	1 100
Vibra'Son	5 500
Office Municipal des Sports	6 000
AEIM	100
Amicale des donneurs de sang	400
Association Mémoire Camp de Thil	80
Association des paralysés de France	150
Association Solidarité peuple Palestinien	120
Section de la CLCV	225
Croix rouge Française	225
Cycloxygène Haucourtois	80
FCPE Collège Monod	150
FNATH	80
Foyer Socio-Educatif Collège Monod	150
ILGC Villerupt	50
J'aime le Cinéma	2 273,16
Mission Locale FAJE	500
Radio ARIA	80
Secours Populaire 54	600
Secours Catholique	200
SOS Chat'mour	850
La Barque Silencieuse	200
Association Laïque d'Education Permanente	10 000
Association Culture et Patrimoine	2 000
Amanaka	150
Amicale du Personnel communal de Haucourt-Moulaine	1 000
Centre Communal d'Action Sociale	25 000
Coopérative école Jacques Prévert	600
Coopérative école Jean de la Fontaine	600



Fait à Hussigny-Godbrange, le 6 juillet 2026.

Le Maire, Laurent CARMELLE.